

La Poste en voie de privatisation : **Les usagers et les postiers trinquent !!!**

- ♦ **Si vous n'avez pas tous les jours du courrier dans votre boîte aux lettres et si vous le recevez en retard !**
- ♦ **Si vous en avez assez des queues de plus en plus longues au guichet :
Ne vous en prenez ni à votre facteur, ni à votre guichetier !**

Nous ne sommes pas responsables des manquements de La Poste ! C'est la direction qui organise le sous-effectif chronique en ne comblant pas les départs (retraites, démissions...)

A Colombes, son projet de réorganisation de la distribution du courrier sur la ville vise à supprimer 12 tournées sur les 60 existantes actuellement. Ce qui signifie autant de suppressions d'emplois et une charge de travail supérieure de 25% sur chaque tournée subsistante. Il en va de même aux guichets dont le nombre diminue et **qui sont remplacés par des automates** (bien souvent hors service...).

Assez !

**Tout cela se traduira par une dégradation de la qualité de service
rendue aux usagers, c'est-à-dire VOUS !**

Depuis maintenant 1 an, nous sommes en conflit avec notre direction. Nous nous opposons fermement à cette réorganisation, **tant pour défendre nos emplois et nos conditions de travail que pour défendre le service public que vous êtes en droit d'exiger !**

Nous, facteurs avons eu à mener une grève dure il y a de cela un an, dont nous sommes les premiers perdants puisque nous y avons laissé un mois de salaire. De plus, notre opposition nous a valu **une répression féroce : 1 licenciement pour insubordination (sic) et une douzaine de procédures disciplinaires dont deux à l'encontre de permanents syndicaux.** Simplement, nous nous défendons avec les armes dont nous disposons ; malheureusement, la grève a été notre seul recours. **Notre objectif n'est pas de vous pénaliser, vous : usagers.**

Aujourd'hui, rien n'est réglé, nos problèmes sont aussi les problèmes des usagers, nous sommes là pour vous rendre service, **nous souhaitons et espérons votre soutien en tant qu'usagers, mais aussi en tant que citoyens** dans notre lutte qui est aussi la vôtre. **Aussi faisons-nous également appel au soutien de l'ensemble des forces politiques et citoyennes de notre commune** pour que La Poste continue à remplir sa mission de service public à Colombes.

Les fonctionnaires ne sont pas payés lorsqu'ils font grève, comme dans le privé, d'ailleurs. Depuis 2000, il n'y a plus de recrutement de fonctionnaires à La Poste, les nouveaux postiers sont contractuels (CDI ou CDD) comme dans le privé et doivent vivre avec 1000 euros par mois.

Les facteurs de Colombes, soutenus par : Michèle Fritsch conseillère générale, Patrice Leclerc conseiller général, Barbara Pueyo conseillère municipale, AGE Socialiste, LCR, La Gauche Citoyenne, Motivé-e-s pour Colombes, PCF, PRS, FSU 92, SUD poste 92, Solidaires 92 et des citoyens de Colombes

Pour La Poste, vous n'êtes plus des usagers, mais des clients... pas tous égaux

Comment La Poste considère les usagers du service public postal ?

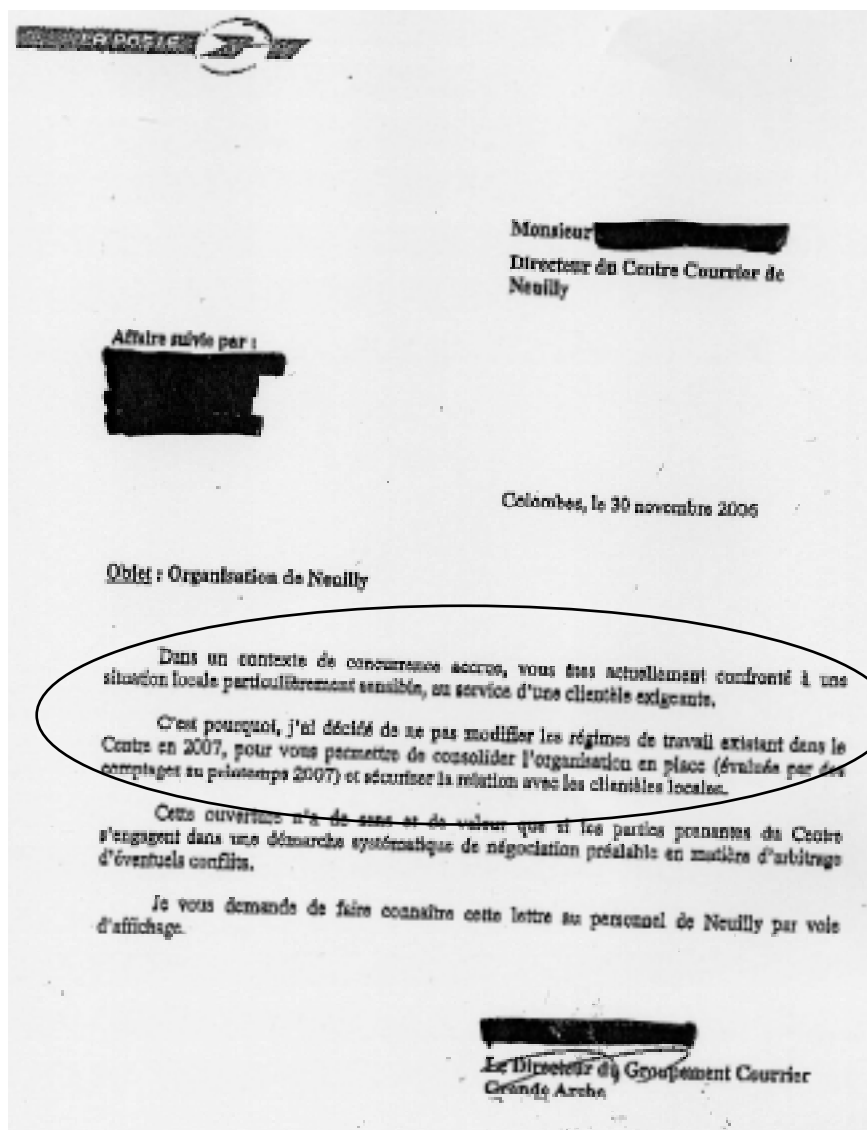
Nos dirigeants qualifient le temps passé par les facteurs au contact des usagers de « temps parasite».

Extrait du guide des réorganisations (document interne):

«Les temps dits «parasites» (exemple : convivialité avec les clients destinataires) ne sont pas considérés comme des particularités»

Tous égaux face au service public ?

Si La Poste multiplie les réorganisations et supprime des tournées de facteur dans toutes les villes des Hauts de Seine, une commune (Neuilly) reste épargnée au motif que la population serait particulièrement « exigeante » :



Pour la petite histoire, le centre courrier de Neuilly est le seul centre des Hauts de Seine qui n'a pas vu son nombre de tournées de facteur diminué depuis 2000. Aucune restructuration n'est prévue en 2008.

Drôle de conception de priorité en terme de service public !

Retard de courrier ?

Le non-remplacement des départs se traduit fréquemment par la non-distribution de plusieurs tournées de facteur.

Autre raison des retards : le courrier publicitaire des grosses entreprises (pourtant non-urgent) est traité en priorité au détriment du courrier des particuliers ou des petites entreprises.

Pour exprimer votre mécontentement auprès des responsables de La poste :

Direction départementale :
Tel : 01 46 14 31 28
fax : 01 46 14 30 12
Direction du centre courrier de Colombes :
Tel : 01 46 49 14 27
fax : 01 46 49 14 25

Pour nous joindre ou vous tenir informé :

Mail : postiersenlutte@orange.fr

Blog : <http://postierscitoyensdecolombes.blogspot.com/>